

## Des éoliennes entre Thury, Mareuil et Marolles ???

En effet, les communes d'**Autheuil en Valois**, **Boullarre**, **Boursonne**, **Cuvergnon**, **Ivors**, **La Villeneuve sous Thury**, **Mareuil sur Ourcq**, **Marolles**, **Neufchelles** et **Thury en Valois** sont au cœur même d'une zone géographique susceptible de subir l'implantation de nombreuses éoliennes

Un projet est en cours d'approbation par la région et les services de l'état, pour définir dans le cadre du Grenelle de l'environnement les futures « zones favorables » à la construction d'éoliennes en Picardie.

### Pourquoi ce secteur ?

le choix devrait être basé d'abord sur le potentiel venteux et la distance avec les habitations. Ici, le vent fait partie des plus faibles de Picardie et il n'y a pas plus de couloirs de vent favorable que sur les autres plaines du Pays de Valois.

### Une zone d'éoliennes c'est :

Une hauteur de 100 mètres mini, les pales en mouvement **visibles de toutes les maisons, même la nuit** avec les projecteurs **clignotants en permanence**.

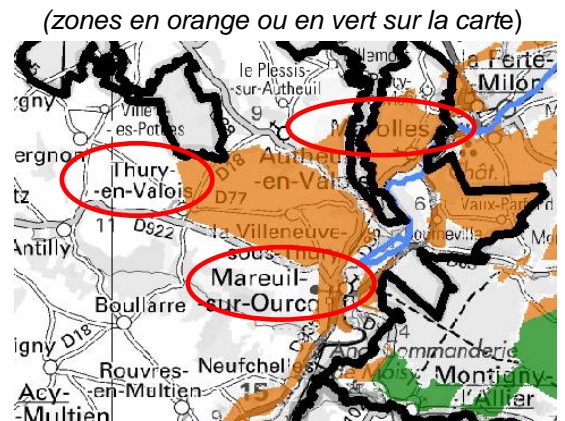
Un **bruit sourd** et des vibrations importantes même avec un vent de moins 10 km/h, audibles 24h sur 24 jusqu'à 2 km, et particulièrement ressentis la nuit.

C'est **1500 tonnes de béton** par mât, qui restent en place même après la fin de vie de la machine.

C'est un fonctionnement moyen de **seulement 80 à 90 jours / an**.

C'est un prix de revente à EDF très élevé, assurant un rendement extraordinaire pour le promoteur, payé par des taxes supplémentaires sur vos factures. Notre « contribution » va déjà doubler d'ici 2015.

C'est le saccage des efforts des communes et de tous pour conserver et embellir notre cadre de vie.



### **C'est de l'écologie ou du capitalisme « vert » ?**

Nous pensons que c'est une hérésie économique. Le plus grave : il faut réguler l'éolien par des **centrales au gaz ou au fuel**. Quand les éoliennes ne produisent rien, c'est-à-dire pendant **280 jours/an**, une centrale thermique prend le relais, usant des combustibles importés. Avec quel taux de pollution ?

L'implantation de ces machines devra avoir lieu dans des secteurs plus favorables.

La gêne que subiraient les habitants de nos communes est inacceptable.

Il n'est pas normal que seul l'éolien soit retenu pour agir pour le climat. Quand on sait qu'un programme un peu sérieux d'économies d'énergie comme par exemple l'isolation de logements ne demanderait pas plus d'argent public. Sinon pourquoi la Suisse qui n'a pratiquement pas d'éoliennes a des émissions directes par habitant une fois et demi moindre que les nôtres ?

L'enquête publique vient de se terminer; la communauté de communes a récemment approuvé par vote ce schéma régional éolien inclus dans un vaste dossier, mais il est encore temps de montrer notre désaccord et de tenter de faire échouer un projet éventuel.

Les habitants d'Autheuil en Valois et ceux de Thury en Valois ont déjà déposé des pétitions auprès du Conseil Régional de Picardie et de la Préfecture de Région (*adresses ci-dessous*)

### **Donnez votre avis : EXPRIMEZ-VOUS**

**auprès de vos élus :** Ils peuvent vous écouter et retransmettre vos positions

**écrivez à** la Préfecture de région Picardie ou au Conseil régional de Picardie  
SGAR Direction de l'environnement  
6, rue Debray 11 mail Albert 1er BP 2616  
80020 Amiens cedex 9 80026 AMIENS Cedex

Pour consulter tout le dossier : <http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr/consultation-publique-du-srcae-du-a1152.html>